

## Document d'accompagnement pour le renseignement du Livret Scolaire numérique du Lycée (LSL) pour l'examen du baccalauréat professionnel : évaluation par compétences en Prévention Santé Environnement.

A compter de cette année scolaire, il est créé au Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Livret scolaire du lycée » (LSL) ayant pour finalité l'aide à l'évaluation et à l'appréciation des candidats pour les jurys des baccalauréats (BOEN n°28 du 10 juillet 2020).

Le livret comporte 3 parties à renseigner par les équipes d'enseignants :

1. **L'évaluation chiffrée** constituée de la moyenne des notes de l'année scolaire ;
2. **L'évaluation des compétences** au regard du programme PSE : l'évaluation porte sur des compétences ciblées qui nécessitent la mobilisation de connaissances. Les enseignants devront situer parmi 4 niveaux, pour chaque compétence, le niveau de maîtrise atteint par l'élève en fin de première.
3. **L'appréciation générale** qui devra refléter avec précision le niveau d'implication et les progrès réalisés par l'élève ; celle-ci permettra éventuellement d'explicitier un écart entre l'évaluation chiffrée et le niveau de maîtrise des compétences acquis en fin d'année. L'appréciation devra rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et des capacités propres de l'élève, sans éluder ses faiblesses.

## Recommandations aux équipes lors des apprentissages.

L'évaluation par compétences se construit à chaque étape de la formation des élèves.

Dans toute la mesure possible, au cours de chaque séance d'apprentissage :

- Présenter aux élèves les compétences de PSE ciblées pour la séance ;
- Expliciter aux élèves, pour chaque compétence travaillée, les attendus **pour un niveau maîtrisé (niveau 3)** ;
- Mettre en place une autoévaluation ;
- Confronter le résultat de l'autoévaluation et de l'évaluation formative du professeur en fin de séance.

Pour chaque évaluation sommative :

- Sélectionner tout ou partie des compétences ciblées pendant la séquence d'apprentissage ;
  - Elaborer une évaluation qui lie les compétences (ou finalités) et la note chiffrée : possibilité d'utiliser Pronotes ou une grille numérique ;
  - Etre particulièrement attentif à la formulation de la consigne écrite afin de pouvoir évaluer la compétence ciblée (le verbe d'action est déterminant). Plusieurs questions peuvent être nécessaires pour évaluer une compétence.
- 
- En cette fin d'année scolaire, à la période du renseignement du LSL, s'appuyer sur les éléments d'évaluation de l'année scolaire et les croiser avec la grille de référence académique (voir document ci-après) pour situer le positionnement du niveau de maîtrise de chaque compétence pour chaque élève.

**Le nécessaire travail en équipe :** Lorsque plusieurs enseignants de PSE interviennent au sein d'un même établissement, le renseignement du LSL sera le fruit d'une concertation de l'ensemble des enseignants de PSE, et ce, afin d'harmoniser le positionnement des élèves.

Une réunion pourra être organisée, sous couvert du chef d'établissement en fin d'année scolaire.

**Grille de référence pour l'évaluation des compétences en PSE :** Repères académique *D'après les documents académiques de l'académie d'Aix Marseille et de l'académie de Versailles.*

COMPETENCES de PSE	COMPETENCES NON MAITRISEES 1	COMPETENCES INSUFFISAMMENT MAITRISEES 2	COMPETENCES MAITRISEES 3	COMPETENCES BIEN MAITRISEES 4
<p><b>C1 - Traiter l'information</b> (collecter, classer, mettre à jour, utiliser, interpréter)</p>	<p>Le sens général d'un <b>document simple</b> (texte court, schéma simple, vidéogramme court, ...) est identifié, de façon littérale. <b>Une ou deux</b> informations pertinentes de ces documents sont relevées <b>avec l'aide</b> du professeur ou d'un camarade.</p>	<p>Les idées principales, secondaires et les points de vue sont identifiés dans des <b>documents simples</b> (texte court, schéma simple, vidéogramme court, ...). <b>Quelques</b> informations pertinentes de ces documents sont relevées.</p>	<p>Les idées principales, secondaires et les points de vue sont identifiés <b>dans la plupart</b> des <b>documents</b> (texte de plus d'une demie page, vidéogramme de plus de 5 min, affiche de prévention..). <b>La plupart</b> des informations pertinentes de ces documents sont relevées. L'élève est en mesure de reformuler le contenu de tout ou partie d'un document.</p>	<p>Les idées principales, secondaires et les points de vue dans <b>tous types de documents</b> (y compris graphique, protocole expérimental, compte rendu) sont identifiés. <b>Toutes</b> les informations pertinentes de ces documents, et seulement celles-ci, sont prélevées. L'élève est en mesure de synthétiser les informations en les reformulant. Il est capable d'interpréter un texte et de <b>repérer le sens implicite d'une phrase</b> ou d'un document. Il est capable d'analyser les documents dans un corpus documentaire.</p>
<p><b>C2 – Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée</b></p>	<p><b>Quelques éléments</b> de la situation sont repérés à l'aide d'outils (QOQCP, I T Ma Mi T, ...). Le problème à résoudre n'est pas identifié.</p>	<p><b>La problématique</b> est identifiée de façon incomplète (approximations ou éléments manquants). Quelques éléments de la situation sont mis en relation entre eux avec aide.</p>	<p>La problématique est identifiée en autonomie. Les éléments de la situation sont identifiés et correctement mis en relation à l'aide de l'outil support proposé (diagramme d'Ishikawa, PAD, ...).</p>	<p>La problématique d'une situation <b>et son enjeu</b> sont identifiés. <b>Tous</b> les éléments de la situation sont mis en relation entre eux, quel que soit l'<b>outil proposé</b>. <b>Les ressources à mobiliser pour résoudre le problème sont identifiées.</b></p>
<p><b>C3 – Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention</b></p>	<p>Quelques éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental sont cités avec aide (document, reformulation du professeur, ...). Le vocabulaire relève du registre courant.</p>	<p>Plusieurs éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental, d'une disposition réglementaire sont proposés, voire partiellement expliqués.</p>	<p>La plupart des éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental, d'une disposition réglementaire sont proposés et mis en lien avec une mesure de prévention. L'élève emploie un vocabulaire scientifique.</p>	<p>Tous les éléments d'un phénomène physiologique, d'un enjeu environnemental, d'une disposition réglementaire sont exposés de façon construite et détaillée afin d'être mis en relation avec la mesure de prévention retenue. Le vocabulaire est scientifique et l'explication pertinente.</p>
<p><b>C4 – Proposer une solution pour résoudre un problème</b></p>	<p>L'élève propose une solution non adaptée ou non réaliste au problème ciblé.</p>	<p>L'élève propose une solution <b>adaptée</b> à un problème simple en s'appuyant sur des connaissances prélevées dans un document.</p>	<p>L'élève propose une <b>solution adaptée</b> à un problème <b>simple</b> en mobilisant des connaissances.</p>	<p>L'élève propose <b>une solution adaptée à tout type de problème</b> en mobilisant des connaissances.</p>
<p><b>C5 – Argumenter un choix Les différents niveaux :</b></p>	<p>L'élève opère un choix à l'aide de plusieurs propositions données mais sans justification.</p>	<p>L'élève est en mesure de sélectionner des critères de comparaison (<b>dans un document donné</b>), puis de comparer quelques propositions à l'aide de ces critères pour effectuer un choix. Le choix est <b>succinctement</b> explicité ou justifié. La réflexion personnelle est ébauchée, l'argumentation absente.</p>	<p>L'élève est capable de sélectionner et hiérarchiser <b>plusieurs</b> critères de comparaison ou arguments. Il est en mesure de comparer <b>plusieurs</b> propositions à l'aide de ces critères et d'effectuer <b>un choix</b>. La réflexion personnelle est présente, ainsi qu'un début d'argumentation.</p>	<p>L'élève est capable de définir puis de hiérarchiser <b>différents</b> critères de comparaison ou arguments. Il est capable de faire le lien entre les arguments sélectionnés et ses connaissances. Il est en mesure de comparer <b>plusieurs</b> propositions à l'aide de ces critères et d'effectuer <b>un choix</b>. La réflexion personnelle est présente. L'argumentation est pertinente et présentée de façon structurée à l'aide de connecteurs logiques savamment sélectionnés.</p>
<p><b>C6 – Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté</b></p>	<p>L'élève est capable de rédiger un texte <b>court</b> ayant du sens en respectant quelques normes de l'écrit : syntaxe claire, vocabulaire limité.</p>	<p>L'élève est capable de rédiger un texte <b>court</b> ayant du sens, respectant en partie les normes de l'écrit : syntaxe claire, <b>vocabulaire juste, grammaire.</b></p>	<p>L'élève est capable de rédiger un texte ayant du sens, respectant les normes de l'écrit : syntaxe claire, vocabulaire scientifique ou technique juste <b>et précis, propos organisé, grammaire.</b></p>	<p>L'élève est capable de rédiger un texte <b>élaboré</b> respectant les normes de l'écrit : syntaxe claire, propos organisé, vocabulaire scientifique ou technique juste et précis, grammaire, <b>orthographe maîtrisée, utilisation de connecteurs logiques adaptés.</b></p>

